



Règles de conduite et de sécurité des élèves

Année scolaire 2012-2013

Nos valeurs:

- ***Respect***
- ***Engagement et persévérance***
- ***Partage***
- ***Goût de l'effort et rigueur***
- ***Coopération***

MESSAGE DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'école de St-Félix/St-Dominique où notre préoccupation est de t'offrir un environnement sain et propice aux apprentissages. Nous avons besoin de toi pour faire en sorte que notre école soit un milieu de vie stimulant, pacifique et agréable, où chacun se sent respecté et réussit. Nous avons aussi besoin de toi pour faire de notre école un endroit dont tu es fier d'appartenir.

Tout le personnel est là pour t'accompagner dans cette belle aventure qui t'engage à partir à la découverte de tes talents et de nouveaux savoirs. Apprendre, demande des efforts et de la rigueur; ensemble, nous t'inviterons à dépasser les obstacles et à aborder avec sérieux tes responsabilités d'élève.

À toi, nous souhaitons de vivre de belles réussites dans tes études et dans tes relations avec les élèves et le personnel de l'école en cette année scolaire 2012-2013.

Michel Picard,
directeur

CODE DE VIE

Le modèle de gestion de la discipline adopté à l'école de St-Félix/St-Dominique est basé sur le rapport « **règlement-choix-conséquence** ». Ce modèle contribue à développer chez les élèves le sens de la responsabilité sociale, morale, intellectuelle, physique et comportementale. La responsabilité repose sur la capacité de réfléchir avant d'agir, d'agir en fonction de critères rationnels et d'assumer ensuite les conséquences de ses décisions et de ses actes.

Notre code de vie est en accord avec la Politique concernant l'encadrement disciplinaire et la fréquentation scolaire de la Commission scolaire Harricana. Vous pouvez consulter cette politique sur le site Web de la Commission scolaire Harricana (www.csharricana.qc.ca)

NOS RÈGLES ET LEURS RAISONS D'ÊTRE

1. Je circule calmement en tout temps.

- pour la sécurité;
- pour favoriser un bon climat dans l'école.

2. J'agis de façon sécuritaire.

- pour éviter les blessures;
- pour favoriser la bonne entente.

3. Je respecte les adultes et les autres élèves dans mes gestes et dans mes paroles.

- pour vivre dans un milieu où tout le monde se sent bien et en sécurité.

4. Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition.

- pour vivre dans un milieu agréable;
- pour que le matériel utilisé demeure en bon état et puisse servir à d'autres.

5. Je m'habille de façon convenable selon les valeurs véhiculées par l'école.

- pour me respecter;
- pour respecter les autres.

CONSÉQUENCES POSITIVES

- *Félicitations verbales*
- *Reconnaissance dans la classe et dans l'école*
- *Activité récompense*

CONSÉQUENCES NÉGATIVES

Application d'une démarche d'intervention graduée (voir page suivante)

- *Avertissement*
- *Perte de privilège en lien avec le manquement (perte d'une récréation, perte de l'activité récompense, etc...)*
- *Fiche de réflexion*
- *Geste réparateur*
- *Mémo avertissement*
- *Retrait du groupe*
- *Suspension à l'interne ou à l'externe*
- *Garde à vue par la surveillante d'élèves lors des récréations*

COMMENT L'ÉQUIPE-ÉCOLE PEUT AIDER VOTRE ENFANT

- *Fiche de réflexion*
 - *Retour sur le comportement et recherche de solution avec l'élève*
 - *Aide pour accomplir le geste réparateur, au besoin*
 - *Rencontre avec les intervenants concernés*
 - *Téléphone et/ou rencontre avec les parents*
 - *Référence en psychoéducation et/ou en psychologie*
 - *Plan d'intervention individualisé*
 - *Tout autre moyen jugé aidant*
-

DÉMARCHE D'INTERVENTION GRADUÉE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

NIVEAU	COMPORTEMENT	TYPE D'INTERVENTION	PERSONNES IMPLIQUÉES
1	L'élève déroge aux règles établies	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement (communication aux parents) 	Élève Équipe-école
2	Les comportements dérangeants persistent	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre élève/équipe-école Fiche de réflexion et réparation 	Élève Équipe-école
3	L'élève ne manifeste aucune volonté de modifier son comportement	<ul style="list-style-type: none"> Perte de privilège ou Retrait du groupe Fiche de réflexion et réparation Rencontre élève-enseignant-direction Parents avisés par mémo-avertissement 	Élève Équipe-école Parents (signature du mémo-avertissement et de la fiche de réflexion) Direction informée : ouverture du dossier disciplinaire
4	Persistance du comportement dérangeant	<ul style="list-style-type: none"> Perte de privilège Retrait du groupe Fiche de réflexion et mémo-avertissement Rencontre enseignant - direction - parents – enfant et prise d'engagement écrit (P.I.A) 	Élève Équipe-école Parents Direction
5	Non respect des engagements pris au niveau 4	<ul style="list-style-type: none"> Perte de privilège Suspension de l'école Retour à l'école et rencontre avec le personnel impliqué et parent Révision du plan d'intervention 	Élève Équipe-école Parents Direction Équipe de consultation
6	Non respect des engagements	<ul style="list-style-type: none"> Suspension immédiate de l'école Le cas est soumis au conseil des commissaires 	Élève Équipe-école Direction Référence à la commission scolaire Commissaires

Les agressions physiques sont strictement interdites à l'école. Elles entraîneront une suspension immédiate du groupe jusqu'à une rencontre des parents avec la direction. Il y aura tout de suite **ouverture d'un dossier disciplinaire.**

Voici maintenant comment faire ma part pour contribuer à établir un milieu de vie agréable à l'école tout en me respectant, en respectant les autres et en respectant mon environnement.

Environnement



Je porte une grande attention à mon environnement, en particulier à tout ce qu'il y a dans mon école (si je dérobe ou brise du matériel intentionnellement ou par négligence, l'école pourra me demander de le rembourser) :



- Je prends soin des livres de bibliothèque, des manuels scolaires, de mes objets personnels et de ceux des autres;
- Je conserve en bon état les chaises, pupitres, murs, vitres, salles de toilettes, jeux intérieurs et extérieurs, etc...;
- Je transporte toujours mes articles scolaires dans mon sac d'école afin de les garder propres;
- Je jette mes déchets dans les poubelles.

Dans l'école

J'entre et je circule en silence dans l'école. Je fais attention à ces points :

- je circule en marchant;
- je place mes vêtements en ordre;
- je me dirige vers ma classe dans les temps requis;

Le Monsieur/Madame est préconisé à l'école lorsque l'élève s'adresse à un membre du personnel ou à un adulte invité.



Dans la cour de l'école

JE M'AMUSE EN PENSANT BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ POUR MOI ET LES AUTRES.

Aux arrivées et pendant la récréation :

- Je dois avoir une permission pour entrer ou demeurer dans l'école;
- Je demeure dans les limites de la cour;
- Les attitudes et gestes brutaux, intimidants ou agressifs, tels coups, bousculade, bagarre, etc... c'est interdit à l'école;



- Lancer du sable, des cailloux ou de la neige, c'est interdit à l'école;
- Mauvais langage, crachat, c'est interdit à l'école;
- **À la cloche;**
 - Je cesse aussitôt de jouer et fais ce qui est demandé, calmement.



Téléphone

Je me sers du téléphone de l'école seulement pour des raisons valables et avec la permission de mon professeur.



Absence

Pour des raisons de sécurité et pour éviter des malentendus, si je suis absent, mes parents motivent mon absence en appelant à l'école avant le début des cours. Si c'est impossible, dès mon retour à l'école, je dois remettre à mon professeur, mon agenda ou une note signée par mes parents, qui motive mon absence.



Autobus

Si je dois quitter l'école avec une autre personne que mes parents ou descendre de l'autobus ailleurs que chez moi, j'apporte un billet de mes parents. Autant que possible, prévoir ces changements afin d'éviter les oublis et les interruptions dans les classes. **Aucun changement ne sera fait sans l'autorisation verbale ou écrite datée et signée des parents de l'élève afin d'éviter des malentendus.**

Pour plus de sécurité, je n'arrive pas à l'école **avant 8:00 le matin et 13:00 l'après-midi.** Il est très important que je respecte ces heures. Ceci ne s'applique pas à moi si je voyage en autobus ou si je dîne à l'école.

Appareils électroniques



- Aucun jouet ou appareil électronique, tel baladeur, jeu "DS", iPod, cellulaire, caméra numérique ou autre, ne sera toléré à l'école, **sous peine de saisie par la direction.**



Matériel informatique





- L'utilisation du matériel informatique de l'école par les élèves est réservée à des fins éducatives sous la supervision d'un adulte.

L'élève qui utilise le matériel informatique de son école doit toujours en faire bon usage en ayant la préoccupation de respecter les droits d'auteur, d'utiliser un langage courtois et d'éviter de télécharger des images, de la musique ou des textes qui pourraient contenir des propos offensants.

Contrevenir à ces règles, entraînera pour l'élève une sanction qui pourrait aller jusqu'à l'interdiction d'utiliser le matériel informatique de l'école.



Habillement



- Je dois me présenter à l'école dans une tenue (vêtements et accessoires) **convenant aux activités scolaires** et qui ne fait pas appel à des signes extérieurs incitant à la violence ou au non-respect sous toutes ses formes. Je ne porte pas de vêtement qui incitent à un comportement ou à une attitude négative (spécialement les T-shirt qui contiennent des messages ambivalents ou vulgaires, ex: tête de mort).
- Je porte des vêtements propres adaptés aux saisons, à la température et à la condition de la cour d'école. Les culottes courtes à mi-cuisse, bermudas, jupes, les T-shirts avec manches courtes et bretelles de la largeur de l'épaule sont acceptés. **Aucune tenue vestimentaire exposant l'abdomen, le bas du dos ou un décolleté trop prononcé ne sera permise.**
- À l'intérieur de l'école, je porte des chaussures différentes de celles que je porte à l'extérieur (les chaussures d'éducation physique peuvent me servir comme souliers d'intérieur). 
- Les coupes de cheveux que l'on pourrait qualifier de «**coiffures de gang**», sont interdites. 

Si je ne respecte pas les exigences de l'école concernant ces directives, je peux me voir refuser l'accès à l'école et mes parents seront invités à prendre les mesures nécessaires pour faire respecter ces directives.

Éducation physique

Pour mes périodes d'éducation physique, je dois toujours avoir le matériel exigé :



ÉDUCATION PHYSIQUE :

- T-shirt;
culotte courte ou longue;
bas et espadrilles;
tenue vestimentaire selon les saisons pour activités extérieures;
sac de tissu pour y ranger mes vêtements.  
- Lorsque ce matériel est envoyé à la maison pour être lavé, je veille à le rapporter à l'école pour la période suivante. **Identifier clairement objets, vêtements et chaussures.**
- Pour être exempté du cours d'éducation physique, je devrai fournir un billet provenant d'un professionnel de la santé.

Alimentation



JE PENSE SANTÉ

- J'apporte une bonne collation qui me donne l'énergie nécessaire pour bien travailler en classe et me garder en santé (les collations suggérées à l'école sont : **les fruits frais, les légumes, les produits laitiers**). J'évite les boissons et collations sucrées.
- La gomme à mâcher et les friandises sont interdites dans l'école et dans la cour d'école pour des raisons de santé et de propreté. 
- Je sais que le tabac est strictement interdit à l'école et dans les limites de la cour. 
- Je sais que la possession et l'usage d'alcool et de drogue sous toutes formes sont strictement interdits à l'école. Ces offenses entraîneront une suspension immédiate de l'école et pourront être référées aux agents de la paix.

Dîner à l'école

Au repas :

- Les échanges de nourriture ne sont pas permis;
- Je parle à voix basse;
- Je mange calmement et poliment;
- Je respecte la place des autres amis;
- J'obéis aux consignes des surveillantes et je leur porte respect dans mes paroles et mes gestes;
- La boîte à goûter est obligatoire pour tous les dîneurs et doit contenir les ustensiles et serviette de table;



Après le repas :

- J'attends le signal de la surveillante pour quitter ma place en marchant;
- Je laisse ma place propre, replace ma chaise et jette mes déchets à la poubelle;
- Je rapporte à la maison ce que je ne mange pas;
- J'attends le signal pour aller à l'extérieur ou pour me rendre dans le local d'activité désigné (par mauvais temps);
- Je demeure à l'intérieur des limites de la cour.

Si je ne respecte pas les règlements relatifs à la période du dîner, je pourrais me faire retirer le privilège de dîner à l'école. Dans ce cas, mes parents ou tuteurs seront informés.

Informations sur mon comportement



Lorsque les professeurs ou les surveillantes jugeront bon d'informer mes parents sur un manquement aux règlements ou sur mon comportement en général en classe ou dans l'école, ils écriront une note dans mon agenda scolaire (ou par un autre moyen pour les élèves qui n'ont pas d'agenda). Dans les cas plus sérieux, ils utiliseront un mémo avertissement. Ces informations devront être signées par mes parents et je devrai les rapporter à l'école dès le lendemain.

Les règles de conduite à l'école sont approuvées par le conseil d'établissement.

RÈGLES DE CONDUITE ET DE SÉCURITÉ DES ÉLÈVES
École de St-Félix/St-Dominique
Année 2012-2013

J'ai pris connaissance du contenu
de ce code d'éthique et
je m'engage à le respecter.

Signature de l'élève

J'ai pris connaissance du contenu
de ce code d'éthique et
j'y apporterai ma collaboration.

Signature du parent

Date: _____

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES PARENTS

1. Horaire de l'école:

ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE			
AVANT-MIDI		APRÈS-MIDI	
8 h 10	Entrée dans l'école	13 h 10	Entrée dans l'école
8 h 15 à 9 h 05	Cours (50 minutes)	13 h 15 à 14 h 05	Cours (50 minutes)
9 h 05 à 9 h 55	Cours (50 minutes)	14 h 05 à 14 h 55	Cours (50 minutes)
9 h 55 à 10 h 10	Récréation (15 min.)	14 h 55 à 15 h 10	Récréation (15 min.)
10 h 15 à 11 h 05	Cours (50 minutes)		
11 h 05 à 11 h 55	Cours (50 minutes)		
11 h 55 à 13 h 10	Dîner (75 minutes)	15 h 15	Départ de l'école



2. Heure d'arrivée

Pour plus de sécurité, voir à ce que votre enfant n'arrive pas à l'école avant **08 :00 le matin et 13 :00** le midi. Ceci est très important surtout en cas de mauvaise température (pluie abondante et froid intense), mais ne s'applique pas aux élèves voyageant en autobus.

Si votre enfant est malade ou se blesse, vous serez appelés à venir le chercher à moins que la situation n'impose des mesures d'urgence (nous appliquons alors la politique de la commission scolaire).



3. Appels à l'école

Il n'est que normal, à l'occasion, d'éprouver quelques inquiétudes ou problèmes. Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter son titulaire d'abord et avant tout. Vous pouvez communiquer avec l'école, de préférence pendant les heures d'ouverture du secrétariat, et laisser un message pour la personne que vous aimeriez rejoindre. Un suivi à votre message sera assuré aussitôt que possible. **Afin d'éviter les interruptions, les enseignantes ne peuvent répondre à vos appels durant le temps de classe, à moins d'urgence.**

Le secrétariat est situé à l'école de St-Félix (732-4900). Il est ouvert de 8:00 à 11:30 tous les jours de la semaine et également de 12:30 à 15:15 les mardis, mercredis et jeudis.

Pour rencontrer un membre du personnel de l'école, nous vous demandons de **prendre rendez-vous**. Une visite spontanée dérange l'enseignante qui a la responsabilité pleine et entière de son groupe d'élèves.



4. Message ou communication aux parents

Vous recevrez fréquemment des informations par l'intermédiaire de votre enfant. **S.V.P. prendre le temps nécessaire pour bien lire ces informations et donner le suivi s'il y a lieu.**

5. Travaux scolaires

Prendre le temps d'examiner tous les travaux que votre enfant apporte à la maison. L'intérêt que vous portez à ses travaux et son vécu scolaire est très important et précieux pour lui.



6. Période du dîner

Des surveillantes sont prévues pour les élèves qui doivent dîner à l'école. Une permission spéciale de dîner à l'école peut être accordée à l'occasion, par la direction ou la responsable de l'école à un élève non dîneur, sur demande spécifique du parent. Des frais de 2,00\$ s'appliqueront à chaque fois et sont payables au secrétariat.

Sorties à l'extérieur pour les dîneurs réguliers:

Si vous donnez la permission à votre enfant de dîner à l'extérieur de l'école, celui-ci devra présenter une **autorisation écrite** de votre part. **Aucun élève ne pourra sortir de la cour de l'école sans cette autorisation.**

Nous vous rappelons que l'école n'assume aucune responsabilité envers la surveillance des élèves lorsque ceux-ci quittent la cour de l'école ou qu'ils reviennent lorsque les surveillantes sont encore à l'intérieur avec les autres dîneurs.



7. Récréations

Les récréations sont des moments privilégiés pour tous les élèves afin qu'ils prennent une pause bien méritée qui leur permet de bouger et de bien s'oxygéner. Dans les classes, les enseignants en profitent pour aérer les locaux afin de changer l'air vicié par de l'air pur.

Nous sommes donc dans l'obligation morale d'envoyer **tous les élèves** à l'extérieur aux récréations. Une contre-indication à ce fonctionnement ne peut se justifier que par un billet médical ou une circonstance exceptionnelle.



8. Mauvaise température en hiver

En cas de mauvaise température pouvant nécessiter une suspension des cours, le régisseur des transports de la Commission scolaire Harricana communique avec le directeur général qui prennent ensemble, la décision de suspendre ou non les cours. Lors de ces conditions extrêmes de température, **écoutez la radio locale ou visitez le site WEB de la CSH : www.csharricana.qc.ca**. Nous apprenons en même temps et par le même moyen que vous, s'il y a fermeture d'école.

Prévoir un endroit où votre enfant pourrait aller s'il y avait fermeture d'école. Bien informer votre enfant de ce qu'il aurait à faire et où il devrait aller si besoin était.



9. Stationnement et circulation

À l'école de St-Félix: Aucune circulation automobile **ne sera tolérée dans la cour de l'école**. Les parents qui viennent reconduire leurs enfants devront se stationner à l'extérieur de la cour de l'école, le long de la rue de l'Église. ***Ne pas entrer, circuler, stationner dans la cour de l'école même s'il pleut afin d'éviter à votre enfant d'avoir à circuler entre les voitures du personnel.*** Le stationnement aménagé du **côté ouest de la cour** est réservé **uniquement aux membres du personnel de l'école**.

À l'école de St-Dominique: si vous venez chercher ou conduire votre enfant à l'école, veuillez s'il vous plaît, garder les entrées dégagées et stationnez votre voiture de préférence à l'avant de l'école.

COMMENT AIDER SON ENFANT

- ❖ Valoriser l'école et les tâches scolaires.
 - ❖ Vérifier les faits auprès du personnel scolaire avant de réagir.
 - ❖ Aider son enfant à développer l'autodiscipline en lui laissant prendre certaines décisions et en le tenant responsable des résultats.
 - ❖ Encourager son enfant à être assidu à l'école.
 - ❖ Manifester un véritable intérêt dans tous les apprentissages scolaires, non pas seulement dans les résultats quantifiés des examens.
 - ❖ Fixer des objectifs réalistes selon les intérêts, les habiletés et la personnalité de son enfant.
 - ❖ Adopter des attitudes positives et éviter les comparaisons avec les autres.
 - ❖ Garder les lignes de communication ouvertes, prendre le temps d'écouter.
 - ❖ Encourager la lecture en fréquentant la bibliothèque et en lisant soi-même.
 - ❖ Exposer son enfant à diverses expériences d'apprentissage : la nature, les expositions, les concerts, les ateliers, la cuisine, la mécanique, etc...
-
- ❖ Vérifier avec son enfant les différentes conditions à une bonne étude :
 - Il se fixe un horaire régulier;
 - Il se trouve un endroit calme;
 - Il organise le matériel dont il a besoin;
 - Il s'assure d'un bon éclairage;
 - Il élimine les bruits distrayants tels que la télévision et la radio;
 - Il s'assoit sur une chaise droite et confortable.



